

Cas pratique sur le régime légal

Par **shalai**, le **01/11/2018** à **20:52**

Bonsoir, j'ai un cas pratique à résoudre mais je bloque sur la dernière question. Je vous remercie par avance[smile3]

Mario et Peach sont mariés depuis le 12 juillet 1990. Ils vivent dans une ville du sud de la France que les habitants nomment « Le Royaume Champignon ». L'époux est plombier mais il aspire à devenir le plus grand collectionneur de voitures miniatures du monde. Son épouse est la vedette d'un célèbre guide de voyages.

Durant l'été 2017, le couple décide de passer ses vacances dans une villa d'Aix-en-Provence, acquise par l'époux avant le mariage. Peu de temps plus tard, Mario devient lentement agoraphobe jusqu'à ne plus vouloir de contact avec quiconque. Sa mère, en froid avec Peach depuis son mariage, souhaite le mettre sous tutelle pour préserver la fortune familiale. Elle estime qu'il faut absolument vendre [s]l'Odyssee 3000[/s] et la [s]maison d'Aix-en-Provence[/s] pour dégager de l'actif. L'épouse refuse de voir son mari sous le joug de sa belle-mère despotique.

4°) Imaginez une solution qui permettrait à Peach de vendre les biens soulignés pour faire échec à la tutelle envisagée par sa belle-mère

Tout en sachant que la voiture est un bien commun au couple et la maison un bien propre à l'époux

Merci à vous

Par **Foot**, le **02/11/2018** à **17:54**

Tu peux parler de la gestion d'affaire je pense
Tu pensais à quoi toi